

VIVRE À

AUTOMNE 2026

# MELLE

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION #134

UNE COMMUNE  
TOURNÉE VERS L'AVENIR



À l'occasion du **FORUM DES ASSOCIATIONS**, la commune a récompensé les clubs qui se sont distingués en 2026.



**LA NUIT DE SAINT-HILAIRE**,  
11<sup>e</sup> édition - 29 août 2026



**BIENNALE INTERNATIONALE D'ART CONTEMPORAIN**, Inauguration de la 11<sup>e</sup> édition avec Jan Kopp, commissaire d'exposition



**LES AMIS DE LÉO**, apéro-concert organisé par l'association des Saint-Légeois, le 4 juillet 2026



**BALADE ET MUSIQUE SOUS LES ARBRES**, le Trio Marrane et ses chants médiévaux ont enchanté le Chemin de la Découverte.



**BOULEVARD DU JAZZ**, carton plein pour la 24<sup>e</sup> édition du Boulevard du Jazz à l'Espace Goirand, les 16, 17 et 18 juillet 2026.



**MERCREDIS SUR LA ROUTE**  
Les concerts des Mercredis sur la route ont réuni un large public cet été.

## Merci & bravo !



Après plus de 40 ans de carrière à la ville de Melle, **Patrick DARFEUILLE** tire sa révérence pour profiter de sa retraite bien méritée. En charge de l'entretien du Chemin de la Découverte, il a ensuite œuvré dans le secteur de la voirie et de l'événementiel. Merci !



La commune adresse toutes ses félicitations à ses apprentis **Sara BEIGNIER et Guillaume GUIARD** pour l'obtention de leur brevet professionnel Aménagement Paysager. Bravo !

SOMMAIRE

- 2 |

RÉTROSPECTIVE EN IMAGES
- 3 |

ÉDITO DU MAIRE
- 4 |

LE DOSSIER

Les finances de notre commune
- 6 |

Santé
- 8 |

Aménagement
- 9 |

Action sociale
- 10 |

Vie associative
- 12 |

Culture
- 13 |

Événement
- 14 |

Environnement
- 15 |

Vie quotidienne
- 16 |

Vie citoyenne
- 17 |

Infos communautaires
- 18 |

Agenda et Infos pratiques
- 19 |

Tribune des élus
- 20 |

PORTRAIT DE MELLOIS

MERCI,  
ET BEL AUTOMNE

L'été s'achève. Il a été dense, parfois compliqué, et toujours animé. La chaleur et la sécheresse ont mis nos jardins, nos terrains et nos habitudes à rude épreuve. Nos agents ont tenu bon. Deux d'entre eux, sapeurs-pompiers volontaires, sont partis prêter main-forte à leurs collègues mobilisés en Gironde. Le CCAS est resté aux côtés des plus fragiles, semaine après semaine, avec ses agents et ses administrateurs. Qu'ils en soient tous remerciés.

Et quel bel été, malgré tout. Concerts, expositions, apéros, fêtes de la Saint-Jean et grandes tablées : rarement notre commune aura autant vécu dehors. Derrière chacun de ces moments, il y a des bénévoles qui montent des scènes, des commerçants qui jouent le jeu, des habitants qui ouvrent leur porte. Onze jeunes venus de sept pays sont même venus travailler chez nous, au service de notre biodiversité. Je ne citerai personne, car j'en oublierais trop. Que chacun se reconnaisse ici.

Puis la rentrée est arrivée, avec ses couleurs à elle. Le Forum des associations, nos 155 associations, nos 45 clubs sportifs, le pass de 100 euros offert à chaque jeune Mellois du CP au lycée. Cette vitalité ne se décréte pas. Elle tient à celles et ceux qui donnent de leur temps toute l'année, souvent sans bruit, sans rien attendre en retour.

Vous trouverez dans ce numéro un dossier consacré aux finances de la commune. Nous vous avons promis d'être clairs sur ce sujet. Nous le sommes, sans détour et sans jargon. Notre énergie va désormais au budget 2027, que nous préparerons projet après projet, avec le souci constant de ce qui vous est utile au quotidien.

Reste à profiter de l'automne. Il sera dense, et il se refermera les 5 et 6 décembre avec les festivités de Noël en cœur de bourg. D'ici là, l'agenda de ce numéro vous réserve de belles soirées, et le guide des Saisons culturelles bien d'autres encore. Des permanences se tiennent aussi dans nos mairies déléguées, et ma porte vous reste ouverte.

C'est ainsi que l'on fait une commune. Bel automne à toutes et à tous.

Ryan LEQUIEN, Maire de Melle

VIVRE À MELLE #134

Directeur de publication :  
 Ryan Lequien

Coordinateur de publication :  
 Axel Labrousse

Ont participé à la rédaction :  
 Natacha Aubineau, Yannick Barré,  
 Héloïse Chaudron, Florence Colin,  
 David Coyau, Caroline Flament,  
 Pierre Jozelon, Ryan Lequien,  
 Sandrine Mathias, Sébastien  
 Mathieu, Sara Nurse, Isabelle Omer,  
 Emmanuelle Petitdidier.

Conception graphique et maquette :  
 Marie Georget.

Crédits photographiques :  
 Les Amis de Léo, Centre Socio  
 Culturel du Mellois, Commune  
 de Melle, Didier Darrigrand,  
 Les Sapeurs-Pompiers de Melle.

Crédit illustrations : Freepik.

Dépôt légal : à parution

Impression : Imp. Prouteau (79).

Tirage : 3800 exemplaires.

Distribution : Commune de Melle

Contact communication : Service  
 Développement local et Éducation  
 populaire, Mairie de Melle  
 Tél. 05 49 27 24 56  
 Courriel : Héloïse Chaudron  
 heloise.chaudron@melle.fr



Ce journal est imprimé sur papier offset, par un imprimeur labellisé Imprim'vert et certifié PEFC™.

# Comprendre pour ne pas recommencer

Le dernier numéro dressait le constat. Celui-ci explique le mécanisme qui l'a produit, et ce qu'il implique pour les six années à venir. Car une commune ne se redresse pas en commentant ses comptes, mais en agissant sur ce qui les a dégradés.

## 1 Le quotidien paie les projets

### LE FONCTIONNEMENT

#### Le quotidien

Recettes : impôts et dotations.  
Dépenses : salaires, énergie, entretien, services rendus.

### L'ÉPARGNE

#### Ce qui reste

La seule ressource que la commune produit elle-même, année après année.

### L'INVESTISSEMENT

#### Les projets

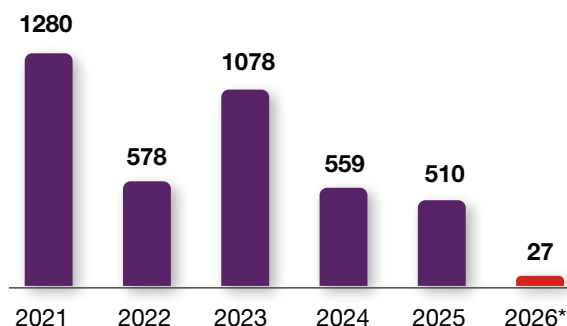
Financés par l'épargne, les subventions, le FCTVA, la vente de biens et l'emprunt.

Chaque euro dépensé en trop dans le fonctionnement est un euro de moins pour les projets. C'est là que tout se joue.

## 2 Notre épargne a presque disparu

### L'ÉPARGNE NETTE DE LA COMMUNE ANNÉE APRÈS ANNÉE

= ce qui lui reste une fois toutes ses dépenses payées et sa dette remboursée, en milliers d'euros.



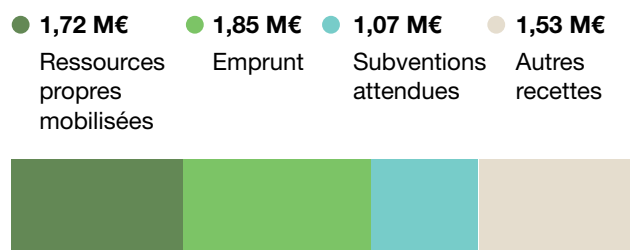
**En 2021, la commune mettait 1 280 000 € de côté. En 2026, il ne resterait que 27 000 €, soit une chute de près de 98 %.**

Source : Direction générale des finances publiques (DGFIP).  
(\*) prévision pour 2026.

## 3 Ce que cela change pour 2026

### BUDGET D'INVESTISSEMENT 2026 : 6,17 M€, DONT 5,26 M€ DE TRAVAUX ET D'ÉQUIPEMENTS

Et voici comment ces 6,17 M€ sont financés :



**Les ressources propres mobilisées proviennent surtout des excédents accumulés depuis 2019** (création de la commune nouvelle), ce qui traduit une forte dégradation de l'épargne annuelle.

**Les subventions attendues ne représentent que 17,3 % du financement**, contre 30 à 45 % dans les communes comparables. Si elles ne sont pas versées, c'est la commune qui paie.

## 4 Ce que cela implique pour 2027-2032

Peu importe le rythme des futurs chantiers : les excédents qui finançaient nos projets ont été consommés, et ils ne se reconstituent que par l'épargne, aujourd'hui presque nulle. Désormais, chaque euro investi au-delà de notre épargne devra être emprunté. À titre de repère, un million d'euros empruntés coûte environ 72 000 € par an pendant vingt ans, soit près de trois fois l'épargne prévue pour 2026.

**Reconstituer l'épargne n'est donc pas une option : c'est la condition de tout projet.**

Ces constats ont été présentés et débattus en commission des finances le 1<sup>er</sup> juillet, devant les élus de la majorité comme de l'opposition. Ce n'est pas un procès, c'est une mécanique. Nous avons choisi d'agir d'abord sur sa cause : la gestion courante.

## Notre méthode pour agir

Redresser ne veut pas dire renoncer. En rétablissant l'épargne, en ne lançant plus rien sans financement acquis et en cédant ce qui ne sert plus, nous nous redonnons les moyens d'agir. Voici ce que nous engageons, et les directions que nous voulons prendre.

### 1 Les efforts que nous engageons

#### > Rétablir l'épargne du budget de fonctionnement

Économies ciblées dès 2026, masse salariale maîtrisée, budget 2027 réexaminé.

#### > Repartir de zéro, dépense par dépense

Chaque crédit devra être justifié, et non reconduit par habitude : c'est la méthode dite du budget base zéro.

#### > Céder ce qui ne sert plus

Près de 200 biens : ce qui ne sert pas n'a pas à être entretenu à perte.

**Notre règle** : aucun chantier ne sera lancé tant que son financement n'est pas acquis.

#### > Notre patrimoine remis en valeur

Les Mines d'argent et l'hôtel de Ménoc, monument en cœur de ville à réhabiliter.

#### > Un lieu pour nos événements

Goirand et la salle Jeanne d'Arc, pour l'événementiel de plein air.

#### > Mieux vous accueillir en mairie

Améliorer l'accueil du public et les conditions de travail des agents.

*Ces orientations seront étudiées et chiffrées avant le budget 2027. Nous ne lancerons que ce que nous pourrions financer.*

#### Deux dossiers mis en attente :

les bâtiments de la Béronne, qui seront cédés, et le 12-14 Grand Rue.

### 2 Notre priorité

#### LE PROJET DU MANDAT :

##### Le Pôle de santé

L'accès aux soins est notre première préoccupation. Nous y consacrerons nos moyens, avec l'hôpital et les professionnels de santé.

Deux grands chantiers se poursuivent : Saint-Jo Sport et le bourg de Paizay-le-Tort, ajustés à nos moyens.

### 3 Les directions que nous voulons prendre

#### > Un vrai cœur de ville

Requalifier les places centrales, très routières, pour les piétons et le commerce.

#### > Des halles qui vivent pleinement

Les ouvrir au-delà du marché, et valoriser l'artisanat et les producteurs locaux.

### 4 Et le quotidien partout dans la commune

#### > Nos bâtiments face au climat

Les écoles d'abord : confort d'été, isolation, mises aux normes (en lien avec la Communauté de Communes)

#### > La voirie

Réfections, sécurisation et signalisation dans les cinq communes déléguées

#### > L'éclairage public

Remplacement progressif : plus de sécurité, moins de consommation

#### > Les équipements sportifs et les espaces publics

Aires de jeux, bancs, propreté

#### > Le permis de végétaliser

Gratuit, pour végétaliser le pied de sa façade (informations à venir)

*Ces choix seront présentés au conseil municipal, puis votés avec le budget, au printemps 2027.*

EN BREF

# LE CENTRE DE SANTÉ franchit une étape importante

**Le projet du Centre de Santé franchit une nouvelle étape. Une orientation structurante a été retenue : ouvrir à Melle une antenne de Centre Public de Santé, reposant sur l'exercice de professionnels de santé salariés. Les échanges se poursuivent avec les partenaires pour en réunir les conditions. La priorité reste inchangée : améliorer l'accès à un médecin traitant pour les habitants du territoire.**

## UNE RÉPONSE AUX DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX SOINS

Comme de nombreux territoires ruraux, le Mellois est confronté à une diminution du nombre de professionnels de santé et à des difficultés croissantes pour obtenir un rendez-vous médical ou trouver un médecin traitant. Face à cette situation, les acteurs locaux travaillent ensemble pour construire une réponse durable et adaptée aux besoins de la population.

## VERS UN CENTRE PUBLIC DE SANTÉ

Réunis le 26 juin 2026 dans le cadre du troisième comité de pilotage, les partenaires du projet ont retenu une orientation jamais envisagée auparavant : l'ouverture à Melle d'une antenne de Centre Public de Santé, reposant sur l'exercice de professionnels de santé salariés.

Cette orientation donne au projet un cap clair. Elle permet d'engager les travaux préparatoires et de construire l'organisation future de l'activité, en lien étroit avec l'ensemble des partenaires de santé du territoire.

**L'objectif est clair : permettre à davantage d'habitants d'accéder à un médecin traitant et à une offre de soins de proximité pérenne.**

## LE TRAVAIL TECHNIQUE PEUT DÉSORMAIS COMMENCER

Le projet entre dans une phase de travail concret. Les prochains mois seront consacrés à la définition des besoins du futur équipement et de son fonctionnement.

Les réflexions porteront notamment sur :

- le nombre de cabinets de consultation
- l'organisation de la médecine générale
- la mise en place des soins non programmés
- les besoins en personnel
- les espaces de coordination
- les conditions d'accueil des futurs professionnels de santé.

Cette étape permettra de bâtir une organisation répondant aux attentes des habitants comme des praticiens.



Centre de santé : Les besoins du futur équipement et de son fonctionnement sont en cours de définition.

UN PROJET PORTÉ COLLECTIVEMENT

Le Centre de Santé mobilise de nombreux partenaires : la commune de Melle, les élus des communes de l'ancien canton de Melle, la Communauté de communes Mellois en Poitou, l'Agence Régionale de Santé - Délégation départementale des Deux-Sèvres (ARS DD79), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Préfecture des Deux-Sèvres, le Conseil départemental des Deux-Sèvres, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Sud Deux-Sèvres (CPTS), le Contrat Local de Santé, le Dispositif d'Appui à la Coordination - Plateforme Territoriale d'Appui (DAC/PTA), ainsi que les professionnels de santé du territoire.

La position de la commune est claire. Melle ne sera pas gestionnaire du centre de santé. La commune

apporte le bâtiment et les conditions d'accueil des professionnels. La gestion des soins relèvera des professionnels de santé et du service public hospitalier.

Ce projet est construit avec les professionnels de santé déjà installés sur le territoire. Il vise à renforcer l'offre existante, pas à s'y substituer.

Cette mobilisation collective constitue l'une des principales forces du projet. Plusieurs professionnels ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour rejoindre la future structure.

**Le Centre de Santé représente une réponse concrète pour renforcer l'accès aux soins dans le Mellois et préparer l'avenir de l'offre de santé sur le territoire.**



PÔLE ou CENTRE DE SANTÉ : quelle différence ?

Le Pôle de santé désigne le projet dans son ensemble.

Le Centre Public de Santé est intégré au Pôle de santé. Il s'agit de l'orientation retenue pour la médecine salariée.

TRAVAUX

# PAIZAY-LE-TORT se réinvente

Un projet adapté à notre mandat

Le projet d'aménagement du bourg de Paizay-le-Tort se poursuit. Après avoir ré-examiné les attentes et les usages, le projet évolue afin de recentrer les priorités et maîtriser les coûts.

## Des espaces extérieurs aménagés de manière raisonnée

- **Création d'une aire de jeux et de pique-nique** à proximité de la salle des fêtes
- **Création d'un parking paysager** intégrant un abri à chauves-souris, en lieu et place de l'ancien restaurant
- **Maintien en l'état du parking** en surplomb de l'église
- **Maintien en l'état de la voirie** avec enfouissement de réseaux.

## Optimisation du bâti pour accompagner l'évolution de la commune

- **Création d'un cabinet infirmier** dans les conditions initialement prévues, à la place du bureau d'accueil actuel de la mairie,
- **Déménagement du bureau d'accueil** de la mairie, dans la salle du conseil municipal et des mariages,
- **Isolation et climatisation.**



Aménagement du centre-bourg de Paizay-le-Tort

## Continuité des usages sur le site



Dès maintenant et pendant la totalité des travaux, le cabinet infirmier est accueilli dans la salle du conseil municipal. Il reste accessible pour la patientèle. Les usages de la salle des fêtes sont également maintenus. L'aire de stationnement à l'entrée du site ne sera pas touchée par les travaux, même si l'accès aux bâtiments pourra ponctuellement être modifié.

## DATES CLÉS

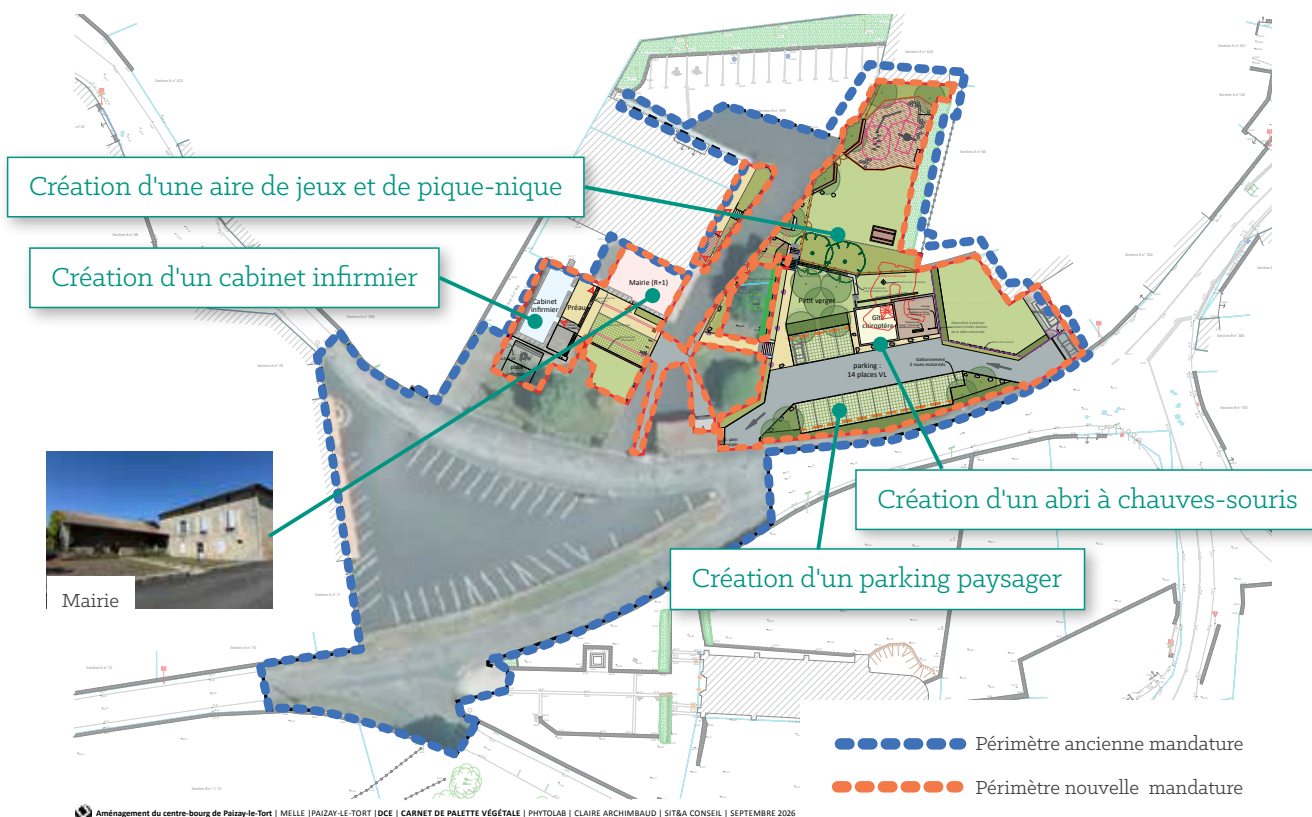
### Travaux en cours d'achèvement

- Démolition de l'ancien restaurant
- Enfouissement de réseaux

Livraison prévue au début de l'automne 2026

### Travaux à venir

- Création du cabinet infirmier et mairie  
Premier semestre 2027
- Construction d'un abri à chauves-souris,  
Printemps-été 2027



## SOLIDARITÉS

# UN RALLYE POUR PRÉVENIR LES CANCERS

**Le 10 octobre, le Centre socio-culturel et la commune du Melle ont réinventé le traditionnel Octobre Rose « En route pour la santé »**

**D**epuis 3 ans, le Centre socio-culturel et la commune de Melle travaillent de concert pour l'organisation d'Octobre Rose, une manifestation nationale d'information sur le cancer du sein. Cette année, bénévoles et professionnels ont exprimé le souhait d'élargir le projet vers d'autres types de cancers et de proposer un événement en lien avec un réseau élargi de partenaires (Communauté de communes Mellois en Poitou, associations...)

C'est avec la volonté de créer une manifestation ludique qu'un rallye a été imaginé. Jeux, forum, ateliers, stands dédiés aux différents cancers ont ponctué la journée, avec pour point d'orgue un repas partagé en « auberge espagnole ».

Placé sous le signe de la convivialité, il a permis de rassembler tous les publics, mais aussi d'informer les habitants sur les facteurs de risque et de réfléchir aux moyens de les annuler ou de les réduire.



## BILAN PLAN CANICULE

## LE CCAS, VECTEUR ESSENTIEL DE LIEN SOCIAL

**Cet été, la canicule s'est invitée à plusieurs reprises dans notre quotidien. Sur le plan sanitaire, les vagues de chaleur accentuent les inégalités. Elles touchent de plein fouet les populations les plus vulnérables.**

**L**a mise en œuvre du plan canicule a confirmé une nouvelle fois le rôle crucial du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) comme filet de sécurité et vecteur essentiel de lien social. Au-delà de la simple veille sanitaire, cette période est l'occasion de rompre l'isolement des personnes les plus vulnérables.

Tout au long de l'été, agents et administrateurs du CCAS, et agents volontaires de la mairie ont activé le registre nominatif pour contacter régulièrement les seniors et les per-

sonnes en situation de handicap : appels téléphoniques, visites à domicile, diffusion des conseils de prévention, installation d'une fontaine à eau accessible à tous dans les locaux.



À travers ces actions, le CCAS tisse une relation de confiance durable et crée un lien social fort. En témoignent l'invitation le 8 septembre dernier à une séance de cinéma pour assister à la diffusion du film *La Brigade* et la perspective d'un café de Noël, le 24 décembre prochain dans les locaux.

ASSOCIATIONS

# UNE RENTRÉE SPORTIVE, mais pas que !

La rentrée scolaire, c’est aussi l’occasion de pratiquer une nouvelle activité sportive. Le tissu associatif mellois propose de nombreuses activités pour enfants, ados et adultes. La commune s’engage à soutenir la pratique sportive et culturelle en valorisant les clubs et en proposant une aide financière aux familles.

Et si pour cette nouvelle rentrée, on se mettait au sport ?

Parmi les 155 associations de la commune, Melle bénéficie de la présence de 45 clubs aux pratiques sportives variées, qu’elles soient individuelles ou en équipe.

**Pratiquer le sport en équipe dans un club convivial**  
Le Rugby olympique club Mellois (ROC Mellois) est un club convivial proposant plusieurs équipes (senior masculine et féminine avec les Roc'kets)

**Pratiquer un sport original**  
En plus de la gymnastique artistique, Le Cabri Mellois propose une section parkour. Cette discipline d’origine urbaine consiste à franchir des obstacles dans un environnement naturel ou artificiel de la manière la plus fluide et efficiente.



Les Roc'kets du Club ROC Mellois

Retrouvez les associations melloises sur [melle.fr](http://melle.fr)

## Le dispositif Pass : Une aide de 100 €

Pour cette rentrée 2026-2027, bénéficiez du dispositif Pass, offert par la commune aux enfants scolarisés du CP au lycée dont l’un des deux parents, au moins, est domicilié à Melle.

Ce carnet, disponible gratuitement, contient plusieurs chèques d’une valeur totale de 100 €.



**> Le pass’culture**  
D’une valeur de 35€ à utiliser auprès des partenaires (cinéma, spectacles, formations musicales, Maison de la presse, Matoulu, ateliers, stages...)

**> Le pass’sport**  
D’une valeur de 35€, il permet de financer une partie de l’adhésion d’une association sportive conventionnée avec la commune.

**> Le pass’séjour**  
Ce coupon de 30€ est valable pour les voyages scolaires ou les séjours vacances. Il peut également aider au financement des formations BAFA et BNSSA.

**> Le pass’patrimoine**  
Il donne droit à une place gratuite aux Mines d’Argent des Rois Francs ou au musée de la collection de motos Monet & Goyon.

Pour se le procurer, rendez-vous **en semaine au service DLEP** (Service Développement Local et Éducation Populaire) – espace Waldeck Rousseau, ou **le samedi matin** à l’accueil de la mairie de Melle.



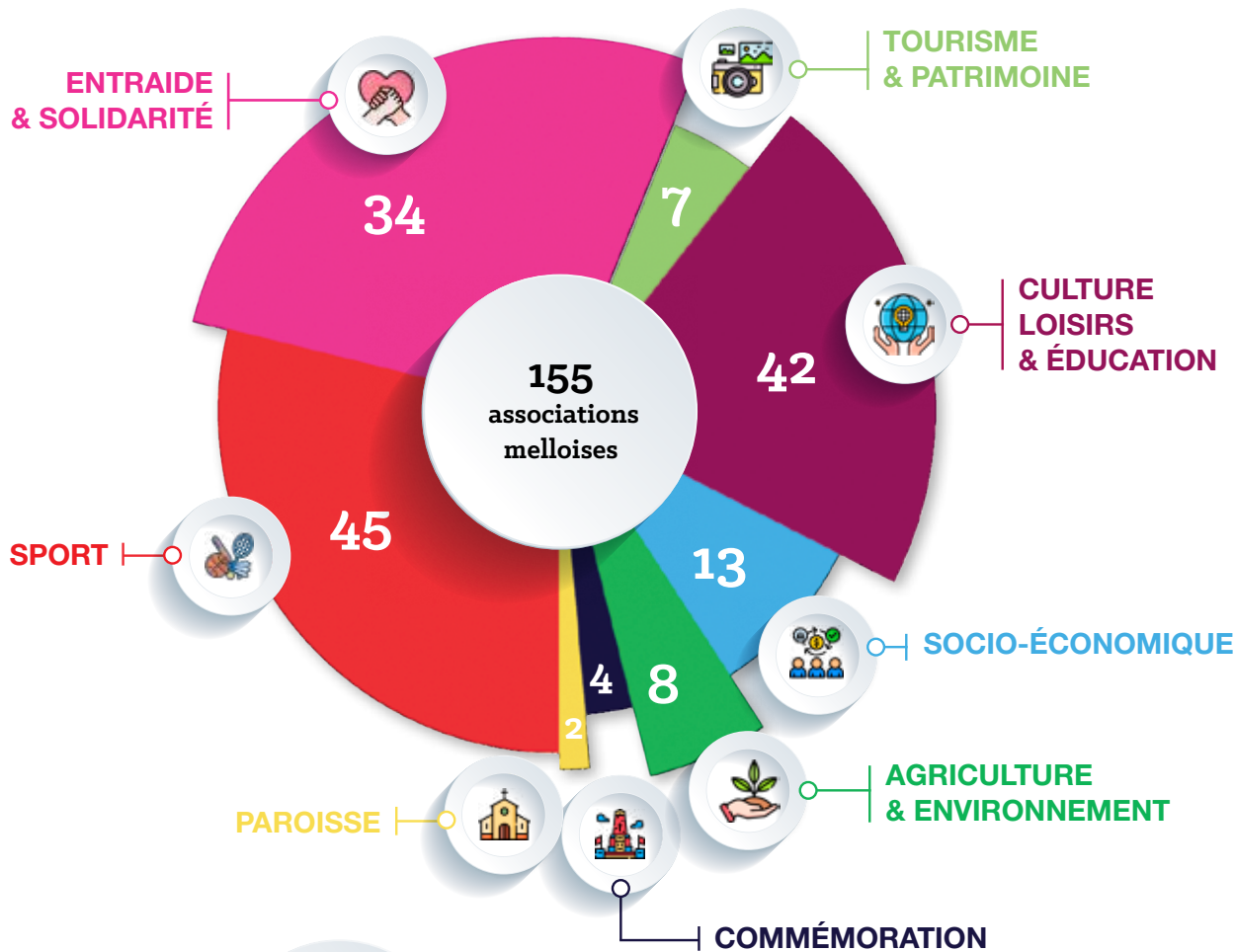
## RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DES RÉCOMPENSES

À l’occasion du forum des associations, le 5 septembre dernier, la commune a valorisé de nombreux clubs sportifs dont les membres ont reçu des distinctions au niveau national, régional ou départemental.

# LES ASSOCIATIONS À MELLE

## Vue d'ensemble

Si la commune de Melle est connue pour son patrimoine et son cadre de vie paisible, elle l'est aussi pour son tissu associatif riche et varié qui grandit chaque année.



Pour soutenir le monde associatif, la commune s'engage à :

- Attribuer des subventions aux associations
- Mettre à disposition les équipements sportifs et les salles communales
- Prêter divers matériels

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Consultez **l'annuaire des associations** sur [melle.fr](http://melle.fr)
- Consultez **le livret associatif** disponible à l'accueil des mairies et au Centre socio-culturel du Mellois



SAISONS CULTURELLES

# DES SAISONS CULTURELLES dans la variété

Si la culture bat son plein l'été, la saison hivernale propose elle aussi son lot d'animations, de festivals et de concerts. Loin de s'éteindre à petits feux à l'approche des premiers frimas, Melle reprend au contraire des couleurs aux accents hip-hop, jazz ou encore circassiens.

Une nouvelle saison s'ouvre donc vers des horizons culturels éclectiques pour tous les goûts, tous les âges et bien souvent gratuits. On y retrouvera les rendez-vous incontournables de l'hiver qui ont fait et font encore la renommée de la commune.



**11<sup>e</sup> saison des Soirées scientifiques**

Voilà 11 ans que nous vous faisons rencontrer la science, pour comprendre notre environnement, notre société avec la présence de chercheurs et de scientifiques de notre région. Ces soirées visent donc à mieux appréhender des problématiques

actuelles souvent complexes autour de l'agriculture, la santé, l'alimentation ou encore les enjeux écologiques.



**Les ciné-conférences :**

Altair propose des soirées ciné-débat animées en live : un film documentaire en présence

de son ou ses auteurs-voyageurs, pour partager une expérience du voyage de manière vivante et conviviale. Découvrir le monde et ses cultures à pied, en vélo, en bateau, en moto... : les auteurs

sont des réalisateurs professionnels passionnés qui partagent en direct leurs aventures et leurs connaissances.

**Des partenariats reconduits avec le Moulin du Roc et Scènes nomades**



Des spectacles sont co-programmés avec Scènes nomades et un partenariat existe avec le Moulin du Roc. Pour les spectacles proposés sur Niort, le transport est offert par la commune.

**Le soutien aux associations qui œuvrent pour faire éclore cette richesse culturelle**



Pour retrouver l'ensemble des animations jusqu'à juin 2027, consultez le guide des Saisons Culturelles distribué dans votre boîte ou disponible dans les commerces partenaires.



VOUS ORGANISEZ UN ÉVÉNEMENT ET SOUHAITEZ LE PROMOUVOIR ?

Inscrivez-le depuis le site [melle.fr](https://melle.fr) rubrique agenda. Après validation, votre manifestation sera publiée sur le site de la commune, celui de l'Office de Tourisme du Pays Mellois, du Département ainsi que d'autres sites partenaires.

Les 5 &amp; 6 décembre 2026

ÉVÉNEMENT

## MARCHÉ DE NOËL 2026 À MELLE

### Organisé par Mell'Avenir, avec le soutien de la municipalité

La magie de Noël s'installe en centre-ville de Melle les 5 et 6 décembre 2026 ! L'association Mell'Avenir organise son traditionnel marché de Noël convivial, mettant à l'honneur les producteurs locaux et les artisans de la région. Un week-end festif, riche en animations, pour célébrer ensemble l'esprit des fêtes.

#### PROGRAMME DES FESTIVITÉS

##### Samedi 5 décembre

À 20h ▶ **BD-Concert** au **Metullum** proposé par La Ronde des Jurons (tarifs 10/14 €)

Dès 21h ▶ **Grand Bal** dans la **salle Jacques Prévert** organisé par la municipalité, avec au programme :

- **Bal un rien extraordinaire** qui vous emporte dans un vent de douce folie !... animé par les Complices du Baluche de M. Larsène,
- **DJ set avec Nikooya** pour prolonger la soirée en musique.

Une occasion idéale de se retrouver, de danser et de partager des moments chaleureux en famille ou entre amis. Buvette sur place.

##### Dimanche 6 décembre

Toute la journée ▶ Le cœur de la fête battra en centre-ville :

- **Marché de Noël** : Découvrez les créations uniques des artisans et les spécialités des producteurs locaux,
- **Restauration, vin chaud et mets de saison** pour se réchauffer,
- **Animations** proposées par Mell'Avenir,



• **Clôture en apothéose : un feu d'artifice** illuminera le ciel du centre-ville de Melle pour clore ce week-end festif.



Restez connectés pour plus d'infos sur les réseaux sociaux de Mell'Avenir et de la municipalité !



ENGAGEMENT JEUNES

## CET ÉTÉ, MELLE A FAIT LE PLEIN DE JEUNESSE !

**Depuis 2010, les chantiers internationaux font partie de l'été mellois. Organisés avec Solidarités Jeunesses, association spécialisée dans les échanges et les chantiers de jeunes, ils permettent chaque année à des jeunes venus de différents horizons de vivre une expérience collective tout en contribuant à un projet utile au territoire.**

**E**n dix-sept ans, les projets ont été nombreux : construction d'une œuvre, restauration de lavoirs et de murs en pierre, rénovation de bâtiments, entretien de sites naturels... Depuis 2017, la biodiversité occupe une place croissante dans ces chantiers.



### Des jeunes au chevet des chauves-souris

En 2026, onze jeunes venus d'Allemagne, d'Algérie, de Colombie, de Corée du Sud, d'Espagne, de France et de Turquie ont ainsi posé leurs sacs à Melle. Pendant quelques semaines, ils ont partagé le quotidien du camping, les repas, les déplacements, les travaux et de très bons moments ! Cette année, direction le Pré aux Demoiselles, dans la Réserve de Biodiversité Communale, pour poursuivre l'aménagement du gîte destiné notamment au Grand et au Petit Rhinolophe.

Avec leurs outils, les jeunes ont construit deux cloisons et un plafond en bois, améliorant ainsi les conditions d'accueil des chauves-souris. Ils ont également installé des rampes autour des mares, participé à la lutte contre le *Pterocarya*, une espèce exotique envahissante, et transformé le bois coupé en refuges pour les hérissons, les insectes et toute une petite faune.

Mais un chantier international, c'est bien plus que des travaux. C'est apprendre à vivre ensemble, partager les tâches, faire des compromis et découvrir d'autres cultures. Les jeunes ont aussi participé à la vie locale, notamment en donnant un coup de main au montage du Festival du Boulevard du Jazz.

### Et les jeunes Mellois ?

Pour sa 18<sup>e</sup> édition, le Chantier Jeunes Mellois, organisé avec le CSC du Mellois, a réuni douze collégiens autour d'un autre défi : prendre soin de leur environnement.

Pendant cinq matinées, ils ont travaillé à la Réserve Biologique Communale du Faisan, à Saint-Léger-de-la-Martinière, à la Maladrerie, et à l'Arboretum du Chemin de la Découverte. Au programme : restauration et création de mares favorables aux grenouilles, tritons, salamandres et libellules.

Deux chantiers, des jeunes d'ici et d'ailleurs, et une même idée : faire ensemble, découvrir son territoire et contribuer, à son échelle, à le rendre plus vivant.

S'ENGAGER

## AGENTS COMMUNAUX & POMPIERS VOLONTAIRES : un engagement partagé

Cet été, alors que d'importants incendies mobilisaient les sapeurs-pompiers en Gironde, la Commune de Melle a facilité la disponibilité de deux de ses agents, Steve Logette et David Barbari, tous deux sapeurs-pompiers volontaires au centre de secours de Melle.

En les libérant ponctuellement d'une partie de leurs fonctions, la Commune a contribué à maintenir les capacités d'intervention locales tout en permettant à d'autres pompiers disposant des qualifications nécessaires de partir en renfort sur les feux de forêt.



David Barbari et Steve Logette, agents communaux (en haut et en bas à droite) volent au secours de la caserne pour laisser partir Benoît Albert (à gauche) en Gironde cet été.

Sur place, Benoît découvre des secteurs ravagés, des habitations menacées et des nuits réduites à quelques heures de sommeil. Face à l'ampleur des incendies, il confie : « C'est là qu'on se rend compte qu'on est tout petit face à ça. » Il retient aussi l'extraordinaire solidarité des habitants et des agriculteurs, parfois eux-mêmes sinistrés, venus ravitailler les pompiers en eau, préparer les repas ou simplement offrir un café.

Son témoignage est aussi l'occasion de rappeler quelques gestes essentiels : être particulièrement vigilant avec les barbecues en période sèche, respecter l'interdiction de brûlage et ne jamais jeter un mégot par la fenêtre d'un véhicule. Des imprudences qui peuvent suffire à provoquer un départ de feu.

Enfin, Benoît rappelle combien **le volontariat est essentiel au fonctionnement du centre de secours de Melle**, qui manque encore de forces disponibles. Son invitation aux Melloises et Mellois est simple : venir découvrir la caserne et, pourquoi pas, rejoindre les sapeurs-pompiers volontaires.

Parmi eux, Benoît Albert, adjudant et sapeur-pompier volontaire à Melle depuis 15 ans, a rejoint la Gironde pour une mission de 72 heures. Une décision qu'il tient à souligner : « La Commune a libéré Steve et David pour permettre aux autres de partir sur les feux de forêt. C'est important. Malheureusement, il n'y a pas assez d'employeurs qui le font. »



À SAVOIR

### TROUBLES DE VOISINAGE : la limite des pouvoirs du maire

Les nuisances entre voisins (bruit, odeurs, etc.) sont fréquentes, mais toutes ne relèvent pas de l'ordre public. Selon la jurisprudence, le maire n'a pas le pouvoir d'intervenir lorsque ces troubles ne portent pas atteinte à la tranquillité, la sécurité ou la salubrité publique. **Son rôle se limite à la police administrative générale, c'est-à-dire à la prévention des troubles collectifs, non aux litiges privés.** Les administrés sollicitent parfois l'élu comme médiateur ou conciliateur. Or, le maire ne peut pas s'immiscer dans les conflits interindividuels, sous peine d'outrepasser ses prérogatives. Sa compétence est strictement encadrée : il ne peut édicter de mesure de police que si le trouble dépasse le cadre privé et affecte l'intérêt général. En cas de problème de voisinage, le premier comportement à adopter est la démarche amiable et la médiation.

**En cas de litige persistant, les voisins doivent privilégier le dialogue, la médiation privée ou via un conciliateur de justice, à défaut, ils peuvent saisir le juge civil.**

Le conciliateur de justice est régulièrement présent en mairie de Melle.

Possibilité de prendre RDV par téléphone au 06 28 97 87 12. [cdad-deux-sevres@justice.fr](mailto:cdad-deux-sevres@justice.fr)

# ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

## Listes électorales : inscrivez-vous !

L'élection présidentielle se déroulera les 18 avril et 2 mai 2027.

**P**ensez à vous inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter. Les demandes d'inscription sont à déposer au plus tard le vendredi 12 mars 2027 (10 mars en ligne), à l'exception des inscriptions dérogatoires.

**Si vous déménagez, inscrivez-vous auprès de votre nouvelle commune.** Vous serez ensuite radié automatiquement des listes de votre ancien domicile.

**Si vous déménagez au sein de la même commune,** vous devez signaler votre changement d'adresse car cela peut avoir une incidence sur votre bureau de vote.

Pour vérifier votre inscription : [service-public.fr](https://service-public.fr)

### La démarche d'inscription :

> réunir les pièces pour constituer votre dossier et déposer le tout en mairie :

- Formulaire R16396 à télécharger ou à récupérer en mairie

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Justificatif de domicile à vos noms et prénoms de moins de 3 mois.

Vous pouvez également effectuer votre démarche en ligne sur le site [service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396)

### Inscription d'office à 18 ans

Si vous avez fait le recensement citoyen, vous êtes inscrit d'office sur les listes électorales du lieu où vous avez effectué le recensement dès vos 18 ans. Si ce n'est pas le cas, vous devez vous inscrire sur les listes électorales.

### Militaire, forain, gens du voyage, SDF, marinier : où s'inscrire pour voter ?

Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale d'une commune. Les militaires en stationnement, les forains, les gens du voyage, les SDF et les marins doivent s'inscrire sur la liste électorale de la commune avec laquelle ils ont une attache spécifique.



## AGENT RECENSEUR

### Avez-vous le profil ?

Du 21 janvier au 20 février 2027, la commune organise le recensement de ses habitants.

#### Votre mission :

- Rencontrer les habitants pour recueillir leurs informations de manière confidentielle.
- Participer à une action collective au service de l'intérêt général.

#### La commune recherche des personnes :

- connaissant bien Melle et les communes déléguées ;
- ayant le sens du contact, courtoises et à l'aise avec le public ;
- faisant preuve de discrétion ;
- capables de s'exprimer clairement et de respecter les règles du recensement ;



- organisées, autonomes, méthodiques et assidues ;
- disponibles avec une certaine souplesse, notamment en journée, en soirée et certains week-ends.

**La mission se déroulera à partir de début janvier 2027, avec une période de collecte sur le terrain du 21 janvier au 20 février 2027.**

Une formation sera organisée conjointement par l'INSEE et la commune entre le 4 et le 21 janvier 2027.

*Comment postuler ? Envoyez votre candidature à la mairie avant le 15 novembre 2026. Une rémunération est prévue pour cette mission.*

# COMMUNE OU COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : quelles compétences ?

Mellois en Poitou regroupe actuellement 58 communes et exerce ses compétences « en lieu et place des communes membres ». Pour comprendre les différences de compétences entre la commune et la communauté de communes, il est nécessaire de balayer les principaux domaines d'intervention et le champ d'action de chacune des institutions.

| Domaine d'intervention                                                                                                        |  La commune de Melle                                                                                                                                                                                                                       |  La communauté de communes Mellois en Poitou                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Services à la population</b>                                                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>État civil</li> <li>Listes électorales et organisation des scrutins</li> <li>Recensement</li> <li>Entretien des cimetières</li> <li>Pouvoirs de police du maire</li> </ul>                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Urbanisme &amp; aménagement</b><br><i>Compétence majeure de Mellois en Poitou</i>                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Interlocutrice de proximité des habitants</li> <li>Réception des demandes et accompagnement des administrés</li> <li>Pouvoirs de police de l'urbanisme</li> </ul>                                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Planification territoriale</li> <li>Élaboration et évolution des documents d'urbanisme (ex : PLUI-H, SCOT)</li> <li>Instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes.</li> </ul>                                                                                                                                                             |
| <b>Écoles &amp; affaires scolaires</b><br><i>À Melle, compétence de Mellois en Poitou</i>                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Inscription des enfants</li> <li>Point de contact auprès des familles</li> </ul>                                                                                                                                                                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Construction et entretien de certains équipements scolaires, fonctionnement des écoles</li> <li>Politiques liées à l'enfance et à la jeunesse</li> <li>Restauration scolaire</li> </ul>                                                                                                                                                                           |
| <b>Déchets</b><br><i>Compétence obligatoire de Mellois en Poitou</i>                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte des déchets ménagers</li> <li>Traitement des déchets ménagers et assimilés</li> <li>Organisation du service déchets à l'échelle du territoire</li> </ul>                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Eau &amp; assainissement</b>                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Assainissement des eaux usées</li> <li>Gestion et distribution de l'eau potable en collaboration avec les syndicats de rivières</li> <li>Mise en œuvre de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) : différentes actions concernant la gestion de la ressource en eau, en collaboration avec les syndicats de rivières</li> </ul> |
| <b>Développement économique</b><br><i>Compétence obligatoire de Mellois en Poitou</i>                                         | <i>La commune peut intervenir sur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'animation de son centre-ville</li> <li>Le commerce local</li> <li>Les événements et l'attractivité de la ville</li> </ul>                                                                                                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion des zones d'activités économiques</li> <li>Soutien au développement économique</li> <li>Gestion de l'immobilier d'entreprise</li> <li>Accompagnement des entreprises</li> <li>Actions économiques d'intérêt communautaire</li> <li>Développement et promotion du territoire</li> </ul>                                                                    |
| <b>Culture, sport &amp; équipements</b><br><i>Melle conserve une politique culturelle, associative et sportive importante</i> | <i>La commune de Melle dispose notamment d'équipements sportifs et de salles municipales</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Attribution des subventions aux associations locales</li> </ul>                                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Construction, entretien et fonctionnement de certains équipements culturels et sportifs lorsqu'ils sont reconnus d'intérêt communautaire (ex : salle de gymnastique et piscine)</li> </ul>                                                                                                                                                                        |
| <b>Tourisme &amp; patrimoine</b><br><i>Compétence partagée</i>                                                                | <i>Melle conserve un rôle très fort dans la valorisation de son patrimoine, de son identité et de son animation touristique locale.</i>                                                                                                                                                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi des sites, et équipements touristiques dont les Mines d'argent</li> <li>Promotion du territoire grâce à l'office de tourisme</li> <li>Animation du label « Pays d'art et d'histoire »</li> </ul>                                                                                                                                                            |
| <b>Action sociale</b><br><i>Compétence partagée</i>                                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Importante capacité d'intervention sociale de proximité auprès des publics vulnérables grâce au CCAS.</li> </ul>                                                                                                                                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Portage de repas</li> <li>Établissement pour personnes âgées</li> <li>Aire d'accueil des gens du voyage</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Voirie &amp; espaces publics</b>                                                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien des espaces publics communaux, des espaces verts</li> <li>Suivi des bâtiments municipaux, des équipements de proximité tels que la médiathèque et la Micro-Folie</li> <li>Aménagements urbains relevant de la commune</li> <li>Entretien de la voirie communale</li> </ul> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

Au-delà du partage de compétences entre les différentes instances, Mellois en Poitou rassemble l'ensemble des conseillers communautaires des communes membres. À ce titre, **la commune de Melle y est représentée par 9 conseillers** qui peuvent porter la voix de leurs administrés.



Les Saisons Culturelles de Melle :

Retrouvez-y l'ensemble des événements culturels de septembre 2026 à juin 2027

OCT. NOV. DÉC

Exposition *Le Voyage de la barque-lune : migrations et refuges* de Jean-Marc Plumauzille  
Médiathèque municipale



Octobre

16 et 18.10 Festival du Plancher  
Salle Jacques Prévert

23.10 Climax (spectacle)  
Metullum, 20h

Novembre

5.11 Soirée Scientifique  
La Terre des Morts : à la découverte des pratiques funéraires  
Metullum, 18h30  
19.11 Ciné-conférence  
Altaïr : Rwanda  
Metullum, 18h30

Décembre

5 et 6.12 Festivités de Noël  
Cœur de ville de Melle  
10.12 Soirée Scientifique :  
Qualité sanitaire de l'eau potable  
Metullum, 18h30

11.12 Ciné-conférence  
Altaïr : Le triangle d'Or  
Metullum, 18h30  
24.12 Café de Noël  
CCAS, 10h-11h30

Janvier

6.01 Impérial Quartet  
partie 1  
Metullum, 20h30  
21.01 Soirée Scientifique :  
Comment améliorer la santé de notre territoire  
Metullum, 18h30  
23.01 Journée et soirée salsa  
À partir de 13h30, salle Jacques Prévert  
28.01 Ciné-conférence  
Altaïr : Bolivie  
Metullum, 18h30

Pass : 100 € offert

Pour tous les jeunes mellois du CP jusqu'au lycée (appren-tis compris) dont au moins l'un des deux parents est do-micilié à Melle. Pour récupé-rer votre pass, adressez-vous au service DLEP : service.dlep@melle.fr, 05 49 27 56 96



Prochainement sur



LinkedIn

« Melle attractive »

À découvrir prochainement sur LinkedIn : des portraits d'entrepreneurs et de commerçants de la commune.

LE COUP DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE



« Kafka, les mécanismes du pouvoir », une bande dessinée de Tiphaine Rivière (L'Iconoclaste, avril 2026)

L'autrice utilise La Métamorphose de Franz Kafka comme point de départ pour explorer, avec humour et clarté, comment le pouvoir s'exerce et pourquoi on y obéit souvent, même quand il nous opprime.



À lire également : « La Distinction » de Tiphaine Rivière (Delcourt, 2023)

Dans cet autre album, elle transpose brillamment le classique de Pierre Bourdieu, figure majeure de la socio-logie. Avec le même ton humoristique, elle décrypte les liens subtils entre nos choix, nos goûts personnels et nos origines sociales.



Tiphaine Rivière a ce talent rare de rendre des concepts philosophiques et sociologiques complexes totalement accessibles, passionnants et drôles grâce au format de la bande dessinée.

Plus d'infos : 05 49 27 91 09 mediatheque@melle.fr

Infos pratiques



DON DU SANG

Jeudi 12 novembre 2026  
Salle Jacques Prévert, Melle  
Collecte sur RDV au 0 800 744 100  
ou sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr  
DON DE PLASMA  
sur RDV au 05 49 79 43 11



LES MAIRIES  
SONT OUVERTES AUX  
HORAIRES SUIVANTS :

LUNDI Saint-Léger..... 9h-12h  
Mazières ..... 14h-17h  
Melle ..... 14h-17h  
MARDI Melle ..... 9h-12h  
Saint-Martin..... 9h-12h

MERCREDI Melle..... 9h-12h  
Melle..... 13h30-17h  
Paizay-le-Tort.. 14h-17h  
JEUDI Melle ..... 14h-17h  
VENDREDI Melle..... 9h-12h  
Melle..... 14h-17h  
SAMEDI Melle ..... 9h30-12h

# MAJORITÉ MUNICIPALE MELLE EN COMMUN

Il y a, dans les finances communales, une créature incroyable. Elle ne vote pas, elle ne paie pas d'impôts, mais elle finance tout. On l'appelle l'argent magique. Elle a longtemps fréquenté nos budgets.

Voyons ce qu'elle nous laisse. En 2021, la commune mettait 1 280 000 euros de côté. Cette année, il lui en restera 27 000. En cinq ans, l'épargne d'une commune de 6 000 habitants a fondu de 98 %. Ce n'est pas une querelle, c'est un relevé de compte.

L'argent magique a une spécialité : il ne se trompe jamais de génération. Il inaugure aujourd'hui, il facture demain, et il n'est jamais là le jour de l'échéance. Nous, nous y sommes. Nous avons donc pris une décision simple, presque banale, et pour cela assez rare : ne plus lancer un chantier sans savoir qui le paie. Pas de notification, pas de coup de pioche. On jugera cela peu glorieux. Ce qui n'est pas glorieux, c'est de transmettre une commune sans trésorerie à ceux qui viendront après nous.

Il existe heureusement une autre créature, plus discrète : le budget sincère. Elle est austère, elle ne fait pas d'affiche, elle n'a jamais déclenché d'émeute de joie. Elle possède pourtant sur la première un avantage décisif : elle existe.

Le reste suit. Le centre de santé a trouvé son cap : une antenne construite avec le service public hospitalier, pour que chacun retrouve un médecin traitant, parce qu'un territoire sans médecin est un territoire qui s'éteint. Paizay-le-Tort avance, à la mesure de nos moyens. Deux cents biens communaux passent en revue, car on n'entretient pas à perte et on n'investit pas en même temps. Et nous allons chercher les subventions une par une : c'est fastidieux, ce n'est pas photogénique, c'est décisif.

Un bourg rural doit tenir ses routes, son éclairage, ses halles et ses commerces. Aucun de ces mots ne se finance avec de l'enthousiasme.

Une commune n'est pas une promesse, c'est une addition. Nous ne vous annoncerons pas des lendemains : nous vous présenterons un budget au printemps, nous le voterons en avril, et nous le tiendrons jusqu'au bout.

Quant à l'argent magique, qu'on se rassure : il ne reviendra pas. Il n'a jamais existé.

Les 26 élus de la majorité municipale

Yannick Barré, Patrice Baudry, Christine Bouquet, Béatrice Brunet, Florence Colin, David Coyau, Sylvie Denoël-Mazoyer, Didier Desmier, Sokhna Dieye-Lorioux, Isabelle Durand, Guy Fleury, Véronique Fouchier, Valentine Gendet, Julien Guérin, Axel Labrousse, Ryan Lequien, Christian Lusseau, Sandrine Mathias, Katia Mougon, Isabelle Omer, Olivier Rambaud, Frédéric Rivault, Jean-Yves Sansault, Hélène Ugé, Philippe Villiers, Christine Vinatier.

## CINQ COMM'UNE



On dit que les 100 premiers jours d'une mandature permettent de lancer une dynamique. Nous sommes 150 jours après l'élection et le Plan d'Investissement promis en avril au conseil suivant n'existe toujours pas, les commissions municipales ne sont ni déterminées, ni

formées (c'est fait dans toutes les communes depuis avril), des courriers attendent des réponses depuis des mois, les absences aux instances communautaires agacent déjà son président ...

Nous écrivons cela le 28 août et le prochain conseil aura eu lieu le 14 septembre quand vous lirez ces lignes. Espérons que son ordre du jour et ses débats apporteront un peu de lumière. Sinon les 2400 jours qui restent pourraient être très très longs !

Mélanie Bernard-Rivière, Christophe Chauvet, Sylvain Griffault, Diane Jégou, Fabienne Manguy, Guy Moreau,

## VIVONS MELLE ENSEMBLE



Groupe de personnes divers gauche constitué lors des élections municipales, est force de propositions dans une opposition de fait mais néanmoins constructive. Nous attendons avec impatience des actes forts, qu'attendent les Mellois qui ont rejetés nettement la

politique et les pratiques de l'ancienne municipalité.

Muriel Sabourin-Benelhadj

En application de la loi « démocratie de proximité » du 27 février 2002, cet espace est consacré à l'expression politique de la majorité municipale et des élus de l'opposition. Les textes sont publiés tels que transmis par les différentes listes.



### MARCHÉS

- Le vendredi de 8h à 12h30
- Le mardi de 8h à 12h (Petit marché)



### PRISE DE RDV AVEC LE CONSEILLER NUMÉRIQUE

Tél. : 05 49 27 00 23  
conseillernumerique@melle.fr



CCAS

PERMANENCE  
D'ACCUEIL SANS RDV  
Lundi/Jeudi : 14h à 17h  
Mercredi, Vendredi : 9h à 12h  
Tél : 07 85 35 95 98  
ou 05 49 27 24 53

Suivez les actualités  
de votre commune aussi sur



@Commune de Melle  
et bien sûr toujours sur

Commune de Melle

HOMMAGE À

## Jacquy Marboeuf

Ce 23 septembre, sous un soleil de plomb, plus de 200 personnes se sont retrouvées au cimetière de Mairé-Levescault pour accompagner Jacquy Marboeuf dans son dernier voyage. Beaucoup venaient de Melle et ses environs, d'autres de plus loin. Une assemblée à l'image des nombreuses rencontres qui avaient jalonné sa vie.

Né le 6 décembre 1963, Jacquy était profondément attaché à Melle. Fleuriste dans un premier temps, il y avait créé **À Fleur de Pot**, avant de se tourner vers la décoration avec **Demeure 1823**.

Dans cette maison et son jardin de la place René Groussard, il avait créé un univers bien à lui : objets insolites, luminaires, linge de maison, curiosités et pièces dénichées au gré de ses recherches. Son goût et son œil avaient rapidement fait de Demeure 1823 une adresse connue au-delà du Mellois. On y venait pour trouver un objet, demander un conseil, mais aussi pour échanger quelques mots avec Jacquy les dimanches après-midi.

Il avait fait de son commerce un lieu vivant, contribuant ainsi au dynamisme et au rayonnement de Melle. Il aimait les rencontres, les repas entre amis, les longues tablées, mais aussi son jardin et son potager, qu'il cultivait passionnément avec la même attention qu'il portait à son univers professionnel.

Son engagement ne s'était d'ailleurs pas limité à son activité. Jacquy avait également été conseiller municipal aux côtés d'Yves Debien, participant ainsi à la vie de la commune.

Ceux qui l'ont connu se souviennent d'une personnalité entière, reconnaissable entre toutes, de son regard, de sa voix, de son goût pour les belles choses et de son plaisir à partager ses découvertes.

Pour sa sépulture, les paroles des *Vendanges de l'amour* de Marie Laforêt qu'il avait lui-même choisies résonnaient d'une manière toute particulière, évocation des beaux jours, de l'amour, de la fête et des souvenirs que l'on voudrait retenir. Elles semblaient, ce jour-là, faire écho à ce que Jacquy aimait de la vie : les couleurs, les plaisirs partagés, les amis, les beaux moments et cette envie de profiter pleinement de ce qui nous est offert.

Il y avait quelque chose de profondément symbolique à entendre cette chanson au milieu de cette assemblée réunie sous le soleil. Comme si, malgré le chagrin, elle rappelait que certaines vies se mesurent aussi à la joie qu'elles ont semée autour d'elles.

Au fil des années, Jacquy avait tissé de nombreux liens. Son parcours professionnel, son engagement local et sa personnalité avaient fait de lui une figure familière de la ville.

Il restera dans la mémoire melloise comme un commerçant passionné, un amoureux des belles choses et un homme qui aimait faire vivre les lieux et les rencontres.

À sa famille, à ses proches et à tous ceux qui l'ont connu, la Ville de Melle adresse ses pensées les plus sincères.

